MC PLAQUISTE

Retrouvez-nous sur **btpcfa-cvdl.fr**

Présentation succinte du métier

Le plaquiste-plâtrier intervient essentiellement dans tout bâtiment individuel et collectif d'habitation pour réaliser l'aménagement intérieur de locaux neufs et anciens, à partir d'éléments préfabriqués en matériaux secs à base de plâtre et de différents matériaux destinés à l'étanchéité à l'air, à l'isolation thermique et acoustique. En fonction de la nature du chantier sur lequel il intervient, la plaquiste plâtrier peut également travailler de manière ponctuelle le plâtre traditionnel.

Métier(s) auxquels conduit la formation

- Peintre en Bâtiment • Plâtrier

Objectifs généraux de la formation

- Obtenir la certification préparée
- Monter des éléments préfabriqués. Il intervient directement après l'achèvement du gros œuvre. • Préparer les emplacements de gaines et autres réservations, et effectuer de petits travaux de menuiserie. • À partir des données techniques, il met en place des produits d'isolation thermique, acoustique et de protection au feu

Programme de la formation

Combinaison de connaissances et d'acquisition de compétences professionnelles, de connaissances en matière de santé et sécurité professionnelles et de connaissances générales associées aux connaissances professionnelles

Connaissances et acquisition de compétences professionnelles dans les domaines de :

- Enseignement professionnel : Dessin Technique et Etude des Constructions, Technologie, Ateliers techniques et pratiques

Connaissances en matière de santé et sécurité professionnelles :

- Les modules de sécurité : SST, R408, Habilitation électrique (PRE), CACES
- Celles-ci permettent l'obtention de certificat, d'habilitation ou attestation

Connaissances générales associées aux connaissances professionnelles :

- Enseignement général : Français, Anglais, Histoire, Géographie, Mathématiques, Sciences, EPS

Modalités pédagogiques

Méthodes pédagogiques:

- Apports théoriques • Mises en situation pratique en atelier • Autoformation en Centre de Ressources ou sur une plateforme de formation en ligne (e-Learning) • Situations simulées en réalité virtuelle et/ou augmentée • Retours d'expérience • Tavaux collaboratifs

Outils et moyens techniques:

- Salles de formation équipées de PC/tablettes et vidéoprojecteur • Atelier de : o Postes individuels et/ou collectifs o Outillage individuel et/ou collectif • Échafaudage de pied • Plateforme LMS (e-learning) • Simulateurs de Réalité Virtuelle et Augmentée

Moyens humains:

informations

CODE RNCP : 740

PUBLIC CONCERNÉ
Jeunes sans entreprise ayant un projet d'apprentissage

Apprenti

Contrat profesionnel

Tous Publics (salarié, demandeur d'emploi, reconversion professionnelles)

CONDITIONS D'ACCESSIBILITÉ
Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap, nos locaux sont également accessibles aux personnes à mobilité réduite. Pour mieux vous accompagner, nous vous proposons de prendre contact avec nos référents handicap, ils étudieront avec vous les possibilités d'adaptation.

CONDITIONS D'ACCÈS
Être salarié d'une entreprise dont l'activité est celle de la qualification préparée

Toute personne ayant un projet de formation dans le BTP

PRÉREQUIS
CAP Métiers du Platre et de l'isolation

DURÉE
12 mois - 420h

Possibilité d'adaptation en fonction des connaissances et compétences à l'entrée en formation, pour tous les publics

SITE(S) DE FORMATION
Blois

ORGANISATION DE LA FORMATION
En alternance : en fonction des niveaux Apprenti : 1 semaine en site de formation / 2 ou 3 semaines en entreprise Les autres actions de formation : rythme de l'alternance convenu avec l'entreprise

EFFECTIF
MINI : 8 stagiaires par groupe MAXI : 16 stagiaires par groupe

Finition (Peinture/Carrelage/Plâtrerie)

- Formateurs d'Enseignements Professionnels disposant d'une expérience de terrain • Formateurs d'Enseignements Généraux • Responsable de Centre de Ressources et d'Aide à la Formation (CRAF) • Promoteurs de Formations BTP – Chargés de Relations Entreprises

Modalités d'évaluation:

Évaluation formative tout au long de la formation par un suivi régulier des progrès, des acquis et des activités, notamment sur le lieu d'apprentissage Évaluation certificative réalisée sous la forme de contrôle en cours de formation (CCF)

PÉRIODE D'ENTRÉE EN FORMATION

Septembre / Octobre Nous contacter pour une entrée en cours d'année

COÛT DE LA FORMATION

Apprenti : niveau de prise en charge déterminé par la branche dont relève l'entreprise
Autres publics : nous contacte

COMMENT TROUVER UN CONTRAT D'APPRENTISSAGE

- Chaque campus dispose d'une équipe de conseillers jeunes vous accompagnant dans vos recherches d'apprentissage
- Connectez-vous sur Planet'BTP

CONTACTS

Nos conseillers jeunes (CJ) et chargés de relation entreprises (CRE) sont joignables via le mail et téléphone suivant :

Blois:

• CJ - recrutement41@btpcfa-cvdl.fr
• CRE – contact41@btpcfa-cvdl.fr